

Communiqué de Presse

Lundi 9 janvier, Jean-François MANCEL, Président par intérim de la nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion du Pays de Thelle et de la Ruraloise a réuni les 68 Conseillers communautaires représentant les 42 communes. Lors de cette première réunion, les élus ont procédé à l'installation du nouveau conseil et élu le Président et les Vice-Présidents.

Sous la présidence de la doyenne Jacqueline VANBERSEL, les 63 conseillers communautaires, présents ou représentés, ont élu Jean-François MANCEL Président de la Communauté de Communes à la quasi-unanimité.

Le Président Jean-François MANCEL a remercié les élus pour leur confiance. Il a souligné le travail d'harmonisation des compétences à mener ces prochains mois et son souhait de voir renforcer le rôle des commissions. Il a ensuite proposé à l'Assemblée de fixer le nombre de vice-présidents à 13, correspondant au nombre d'élus des exécutifs des deux anciennes communautés : 10 Vice-Présidents pour le Pays de Thelle, un Président et deux Vice-Présidents pour la Ruraloise. Cette proposition permet une représentation optimale du territoire comme précédemment et ainsi de ne pas aller au maximum autorisé par la loi. Ce point voté à la majorité par le Conseil communautaire, les élections des candidats aux 13 vice-présidences se sont succédé.

Ont été élus :

- M. Pierre DESLIENS, Conseiller Municipal d'Abbecourt
- Mme Béatrice BASQUIN, Maire de Cires-les-Mello
- M. Alain DUCLERCO, Maire de Mesnil-en-Thelle
- M. Jean-Jacques DUMORTIER, Maire de Boran-sur-Oise
- M. Philippe ELOY, Maire de Précy-sur-Oise
- M. Michel FRANCAIX, Député, Conseil Municipal de Chambly
- M. Michel LE TALLEC, Maire du Coudray-sur-Thelle
- Mme Nicole ROBERT, Maire d'Uilly-Saint-Georges
- Mme Marie-France SERRA, Adjointe au Maire de Chambly
- M. Daniel TESSIER, Maire d'Ércuis
- Mme Jacqueline VANBERSEL, Maire de Sainte-Geneviève
- M. Christian VAN PARYS, Maire de Heilles
- M. Philippe VINCENTI, Maire de Belle-Eglise

Deux prochains conseils communautaires se tiendront les LUNDI 16 ET 23 JANVIER à 20 h au siège de la Communauté de Communes du Pays de Thelle et de la Ruraloise en vue d'achever la mise en place définitive des institutions de la nouvelle Communauté et de passer aussitôt au travail au service des habitants du territoire.

**7 avenue de l'Europe
60530 Neuilly en Thelle**

Tél. 03 44 26 99 50 Fax 03 44 26 99 77
www.paysdethelle.fr contact@paysdethelle.fr